

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE DENNEVILLE

### REUNION du 30 JUIN 2017

Convocation du 23 juin 2017

Séance : ordinaire

Heure : neuf heures

**Présents :** MM. HAIZE Marie-Josèphe, LANGLOIS Alain, LECOURT Stéphane, SAVARY Nicole, LEMONNIER Gilbert, LEGALLAIS Valérie, QUENTIN Simon, RIOULT Céline, HEURTEVENT Mickaël, LAISNE Alain, LEVALLOIS Nathalie et JEAN Alain.

**Excusés :** MM. MAUDUIT Karine, FERRARY Claire, GILLES Frédéric.

**Secrétaire de séance :** Mme SAVARY Nicole



### I. ÉLECTIONS SÉNATORIALES : 24 septembre 2017

#### **Désignation de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants par le Conseil Municipal**

#### **Mode de scrutin : scrutin majoritaire à deux tours**

Conformément aux dispositions de l'article R. 133 du Code Electoral, le bureau a été constitué de :  
MM JEAN Alain, LEMONNIER Gilbert, RIOULT Céline et QUENTIN Simon.

Mme SAVARY Nicole a été désignée en qualité de secrétaire par la Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Mme le Maire a donné lecture :

1/ du décret fixant la date à laquelle les Conseillers Municipaux doivent désigner leurs délégués et suppléants en vue des élections Sénatoriales du 24 septembre 2017.

2/ de l'arrêté du Préfet convoquant à cet effet les Conseils Municipaux.

#### ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS : 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le Maire a ensuite invité le Conseil à procéder, sans débats, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection de 3 délégués.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe et l'a déposée ensuite dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre d'enveloppes ou bulletins trouvés dans l'urne :	12
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	12
Majorité absolue :	7

Ont obtenu : Élus – majorité absolue

HAIZE Marie-Josèphe	12
LANGLOIS Alain	12
LECOURT Stéphane	12

#### ÉLECTION DES SUPPLÉANTS : 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection de 3 suppléants :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre d'enveloppes ou bulletins trouvés dans l'urne :	12
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	12
Majorité absolue :	7

Ont obtenu : Élus – majorité absolue

LAISNÉ Alain	12
HEURTEVENT Mickaël	11
QUENTIN Simon	12

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE DENNEVILLE

*Suite de la réunion du 30 juin 2017*

### **II. BUDGET COMMUNAL : Décision Modificative**

Mme le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal en date du 29 mai 2017, d'acquérir, en commun avec la commune de Saint-Lô d'Ourville un broyeur d'accotement.

Afin de financer cette opération non prévues au Budget Primitif, Mme le Maire présente le projet de décision modificative budgétaire n°1 du budget général 2017 :

- c/022D – Dépenses imprévues Fonctionnement. ....	- 7 810,99 €
- c/023D – Virement à la section d'Investissement .....	+ 7 810,99 €
- c/021R – Virement de la section Fonctionnement .....	+7 810,99 €
-c/2158D – Autres matériels & outillage.....	+7 810,99 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, donne son accord à la décision modificative n°1 du budget général 2017.

*L'ordre du jour étant épuisé  
La séance est levée à 10h30*